

**CÉLINE WARZAGER
CHEF DE PÔLE ERIC VERDIER
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
WEBINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2023**

**LE DISPOSITIF
SENTINELLES ET RÉFÉRENTS® :
DU PHÉNOMÈNE DE BOUC
ÉMISSAIRE À LA RÉPARATION
COMMUNAUTAIRE**

1. **De 2003 à 2006 : Recherche-action « Discriminations vécues ou craintes chez les jeunes et conduites à risque létal »**
Ligue des droits de l'Homme / Ministère de la santé

Près d'un jeune sur 5 est concerné - en tant qu'auteur ou victime - par un phénomène de bouc émissaire dans les collèges et lycées, et plus généralement dans les milieux jeunes. On observe chez les victimes de ces comportements des situations de grand mal-être pouvant induire échec scolaire, addictions, risque sexuel, comportements suicidaires

2. **2007 à 2016 : Formations-actions puis création du dispositif *Sentinelles et Référents*®**
en milieu scolaire - Ligue Française pour la Santé Mentale
Ministère de la santé + nombreux partenariats et financeurs

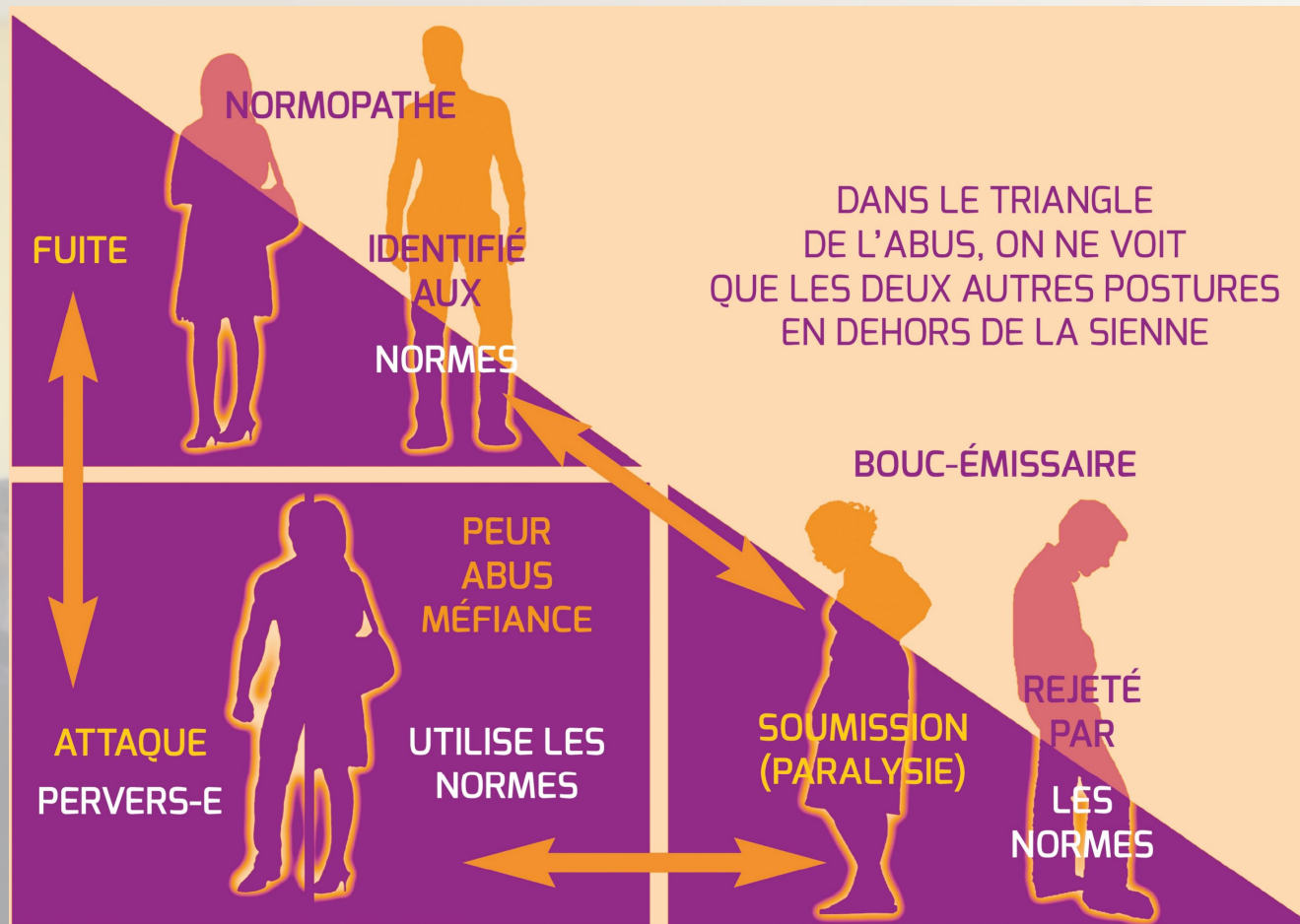
On constate par ailleurs un manque de formation des professionnels à la problématique des discriminations et de la violence ou phénomènes de bouc émissaire à la prise en compte de la souffrance et du suicide, et un manque d'outils pour intervenir et pérenniser les actions. La pratique de l'entretien individuel se fait en outre aux dépens d'une approche collective, par le groupe.

3. **2017 à 2023 : Extension du dispositif à d'autres publics et environnements (milieu pénitentiaire, milieu sportif, milieu entreprises, milieu bars-tabacs, écoles primaires, université,...)**
SEDAP / ARS, Cons. Régional, DRJSCS, Fondations, DAP/PJJ, FDJ

En 2023 :

- environ 450 écoles primaires/collèges/lycées formés + 2 universités
- 12 académies + 5 DRAAF + CNEAP + AEFÉ

QU'EST-CE QU'UN PHÉNOMÈNE DE BOUC ÉMISSAIRE ?



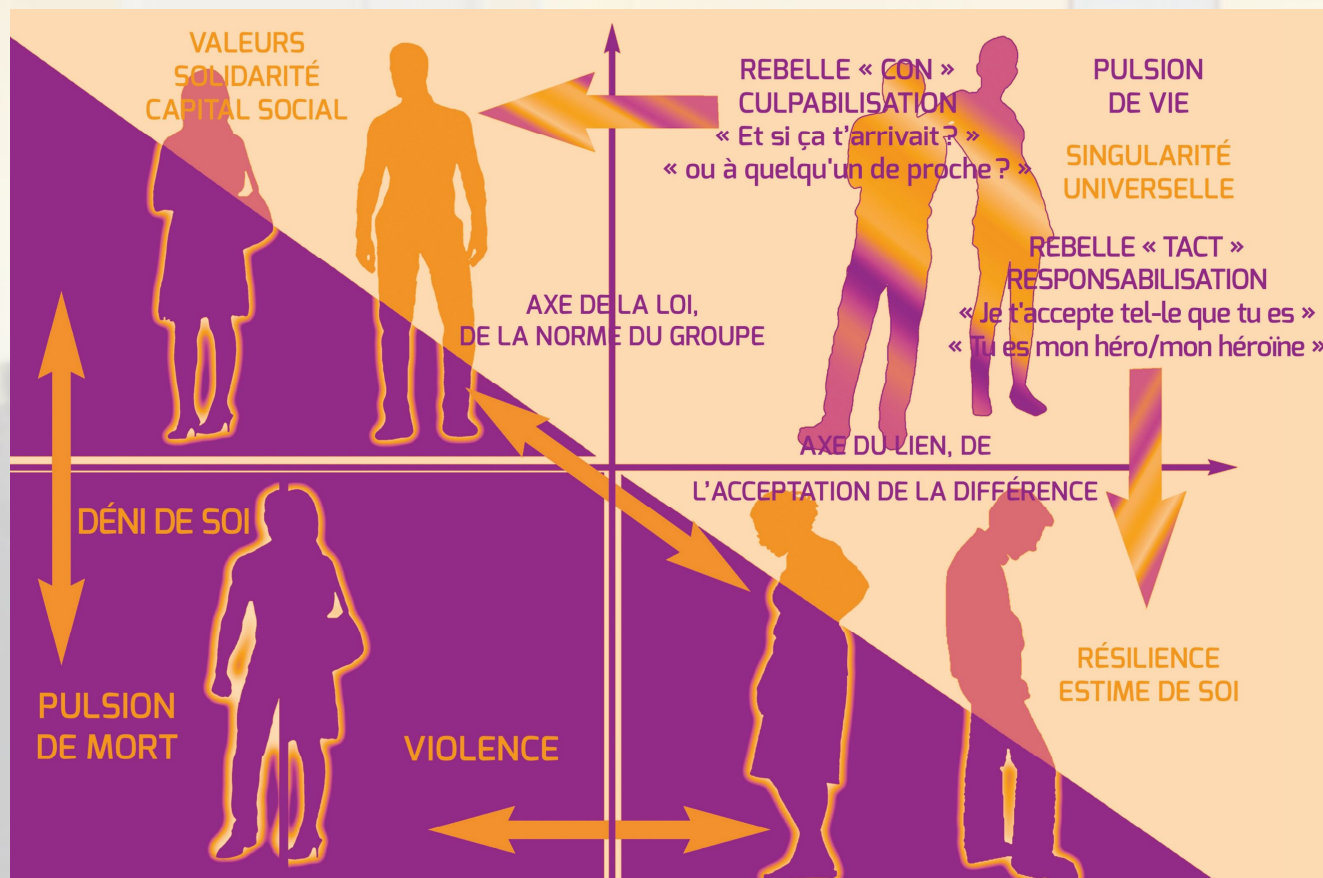
COMMENT FABRIQUE-T 'ON DU BOUC ÉMISSAIRE ?

D'APRÈS ERVING GOFFMAN

1. Une étiquette est collée dans les interactions sociales
2. Cette étiquette devient le statut principal de la personne
3. Cette réduction va justifier la discrimination au motif que la personne n'est pas tout à fait comme les autres
4. La personne désignée va intérioriser une dévalorisation et se sentir coupable de ce qu'elle est
5. Elle finit par trouver normales toutes les violences et les injustices dont elle est victime



DEUX MODALITÉS D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE (COMPLÉMENTAIRES ET SIMULTANÉES)



LA NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE POUR S'ATTAQUER AUX RACINES DU HARCÈLEMENT

PILIERES D'UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE	LE HARCÈLEMENT SE NOURRIT ...
Associer tout adulte de l'établissement, quel que soit son rôle, sa fonction.	du manque de communication entre eux
Former simultanément les jeunes, les parents et les professionnels.	de l'absence de confiance entre eux.
Prioriser la dimension humaine et l'expression des ressentis.	de la focalisation sur les savoirs et les fonctions.
Autoriser le partage de l'intimité en sécurité.	de la peur de révéler qui on est.
Permettre à chaque personne d'être sur un pied d'égalité.	de la verticalité et des rapports de domination.
Réparer entre victimes, auteurs et témoins (justice restaurative).	des rumeurs et des blessures enkystées.

L'EXEMPLE DU PROGRAMME SENTINELLES ET RÉFÉRENTS®

Le R.I.R.E

Repérer

Des élèves formés (les Sentinelles) sont vigilants à toute situation de bouc-émissaire dans l'établissement comme sur les réseaux sociaux.

Intervenir

Après en avoir discuté entre eux, lors des permanences, les Sentinelles décident d'intervenir :

- Ils luttent contre l'isolement de la victime et visent à réaffirmer son estime de soi (« Je l'accepte tel-le que tu es »).
- Ils cherchent à susciter de l'empathie chez les spectateurs (« et si c'était toi? »).

Référent

Quand les postures sont figées, ils signalent le cas aux adultes référents.

Et

après...

ADULTES RÉFÉRENTS formés en même temps que les élèves

Agir en cas de situation de bouc-émissaire

- Entretiens avec les différents acteurs (préoccupation partagée).
- Organisation des heures de vie de classe spécifiques en vue d'une réparation collective de la victime (« ce qui a été abîmé par un groupe, doit être réparé par un groupe »).

Rôle d'organisation du dispositif

- Animation des moments de permanence « Sentinelles ».
- Organisation de formations au sein de l'établissement ou à destination des établissements du secteur.
- Coordination de projets (affiches, films...)

SENTINELLES & RÉFÉRENTS

LE PRINCIPE

Les élèves acteurs de la compréhension des phénomènes de bouc-émissaire et de la prévention du harcèlement

LES APPORTS DU DISPOSITIF

- **Prise de conscience** sur les phénomènes de bouc-émissaire : forme de libération de la parole.
- **Grande efficacité pour repérer** les situations de bouc-émissaire et prévenir le harcèlement car les élèves sont les meilleurs témoins de ces phénomènes au sein de l'établissement.
- Mise en place d'un **climat de bienveillance** en privilégiant la réparation sur la sanction
- Dispositif au sein duquel les élèves sont acteurs → cela favorise leur **autonomie** (prise de parole en public, capacité d'initiative).

MODULE SENTINELLES & RÉFÉRENTS®

Durée
2 sessions de 2 jours répartis sur l'année scolaire

Bénéficiaires
> directs : 10 adolescents « Sentinelles » et 6 adultes « Référents »
> indirects : tout l'établissement scolaire

MODULE « RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT »

Durée
3 sessions de 2 jours

Bénéficiaires
> directs : 18 adultes travaillant au contact de jeunes
> indirects : les jeunes auprès de qui travaillent ces adultes

« Cette formation c'est la clef (...) elle est essentielle à l'exercice de notre profession. (Enseignante, Collège) »

« Pour moi, cette formation, c'est au-delà du lycée parce que ça, moi je vais m'en servir tout le temps. (Élève 2^{de}, LPA) »

« Un déclic dans la vie de citoyens qu'ils auront, dans leur vie d'adulte. (Assistante d'éducation, Collège) »

« Un vrai levier qui fait que l'on ne sera et ne se comportera plus jamais de la même façon après. (Claire Pailharey, DGER du Ministère de l'Agriculture) »

« La formation d'une vie. (Enseignante, Collège) »

UN DISPOSITIF COMMUNAUTAIRE POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES (CPS)

1. Savoir résoudre des problèmes / Savoir prendre des décisions =
dynamique communautaire, méthodologie faisant appel à
l'intelligence collective pour analyser, résoudre et intervenir face à
des situations problème (cf outil « Théâtre-Forum »)

2. Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique =
coconstruire avec les adultes le cadre des interventions ensuite, en
s'appuyant sur la singularité de chacun (cf outil « Pow Wow »)

3. Savoir communiquer efficacement / Etre habile dans les relations
interpersonnelles = renforcement des relations de confiance entre jeunes
et adultes à partir d'un langage commun (cf outil « Loup-Garou »)

4. Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres =
regard sur soi-même pour donner du sens au fait d'être touché par
l'autre (cf outil « Cercles concentriques »)

5. Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions =
mobilisation des émotions réprimées et réparation communautaire
apportée par le groupe (cf outil « Mur des insultes »)



FICHE-OUTIL: LA RÉPARATION COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF :

- Proposer une séquence de justice restaurative lorsque auteur-e-s et victime-s sont identifié-e-s.
- Réveiller collectivement les facteurs de protection, suite à un événement violent.

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ :

Taille du groupe :
10-30

Durée :
2 h

Matériel : Une salle et des chaises installées
en cercle.

En amont de la séance :

- Une personne incarnant la loi dans l'établissement (personnel de direction, CPE) reçoit dans un premier temps la victime et sa famille afin de demander – après explication du déroulement de la séquence – leur accord pour une telle alternative à la sanction.
- Elle reçoit ensuite l'auteur-e et sa famille pour indiquer l'accord de la victime et expliquer le déroulement. Elle demande ensuite son propre accord.

Conseils :

- L'animateur doit rester vigilant à ce que le groupe ne renverse pas le triangle de l'abus en se retournant contre l'auteur-e qui deviendrait à son tour bouc émissaire. Il n'y a pas un seul coupable et tous sont responsables.
- Si la victime refuse une telle séquence, l'auteur-e sera sanctionné-e selon la procédure habituelle ou selon d'autres formes de justice réparative. De même, si l'auteur-e refuse, personne ne sera mis au courant de la proposition qui lui a été faite.

LA RÉPARATION COMMUNAUTAIRE

Déroulement :

La séquence se déroule en présence d'un personnel de direction, incarnant la loi (rôle du CON) et d'une personne incarnant le lien (rôle du TACT).

1. L'animateur indique qu'il sera interdit de couper la parole à quiconque. Il faudra être particulièrement vigilant-e au respect de cette consigne, quitte à faire sortir de la salle la ou les personnes qui refuseraient de s'y soumettre.
2. L'auteur-e commence, en décrivant uniquement les faits commis, le plus précisément possible. L'animateur s'assure que l'auteur-e a bien dit tout ce qu'il/elle avait à dire avant de donner la parole à la victime.
3. La victime reprend le récit de l'auteur-e, en le corrigeant et le complétant. Elle peut exprimer son ressenti. L'auteur-e ne peut pas répondre.
4. Après avoir vérifié que la victime a terminé, l'animateur propose à l'auteur-e de demander pardon sous la forme suivante : « Je te demande pardon de t'avoir utilisé-e pour me faire du mal. » Ce tte dernier-e peut également proposer quelque chose en réparation.
5. L'animateur demande aux témoins s'ils veulent dire quelque chose à la victime, si certains d'entre eux veulent également demander pardon pour leurs actions ou leur non-intervention.
6. La victime n'est en aucun cas amenée à accepter ou non les demandes de pardon, ni à se prononcer immédiatement sur la proposition de réparation. La séquence prend fin lorsque toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer, ont pu le faire.

UN OUVRAGE POUR ALLER PLUS LOIN



VIOLENCE ET JUSTICE RESTAURATIVE À L'ÉCOLE

La violence scolaire est une réalité effrayante pour beaucoup, minimisée et ignorée pour certains, commentée et exploitée pour d'autres. Dans cet ouvrage des professeurs, chefs d'établissements, inspecteurs, assistants sociaux, CPE, élèves et parents défendent l'idée que pour veiller sur la communauté éducative et prévenir les situations qui dégénèrent et glissent vers le harcèlement, il faut apprendre à repérer le phénomène du bouc émissaire et savoir mettre en œuvre parfois des procédures de justice restaurative.

À l'heure où l'on va toujours plus facilement porter plainte, peu de professionnels de l'Éducation nationale osent écrire sur cette thématique, en partant de faits précis, en s'essayant à l'analyse de leur pratique, en proposant des modèles de résolution de conflit concrets et expérimentés, en évoquant les doutes, les peurs, les erreurs et les réussites.

L'ouvrage convoque des auteurs de violences, des victimes et des témoins. En envisageant de soigner les blessures par le truchement de l'écoute, de la réconciliation, de la réparation, du pardon, il relève un défi qu'il est urgent de partager. Selon la phrase attribuée à Gandhi, l'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre, c'est le seul !

MAX TCHUNG-MING

Principal de collège (Rep+), formateur en climat scolaire, harcèlement et gestion de crise (Académie de Nantes), il est également photographe et cinéaste.

ÉRIC VERDIER

Psychologue communautaire et responsable-expert du pôle Discriminations, violence et santé à la Société d'entraide et d'accompagnement psychologique (Sedap).

RENÉ-GEORGES BAILLY • PATRICK BAROLO • SOPHIE BAROLO
RENÉ BARTHÉLEMI • NAHUEL BIGEARD • PHILIPPE BIGEARD
FRANCK BOZEC • ANNE BOUILLON • MICHEL COCOTIER • SOPHIE DENIAU
DINÉS DETANGER • MALCOLM DOUMARI • AJIDE ETESSE • PABLO FEJZ
GASPARD FLORIN • THOMAS GILBERT • MARCUS GIRAUD • GAUTHIER GUILLEMIN
MAÏWEN GUILLOU • ANTONY GUITARD • FRANÇOISE HÜBER-MOUSSET
CÉCILE KOZIEL • LOU LE DREZEN • MARIE LEDUC • HÉLÈNE LE DUNFF
GERVAISE LEFÈVRE • OWENNEL LE GUEVEL • MARIE-LAURE MOREAU
MARIE NEGREL • VÉRONIQUE-SOPHIE RIOT • PHILIPPE SALSON • JÉRÔME SANCHEZ



9 782100 819423
5893704
ISBN 978-2-10-081942-3

dunod
une page d'avenir

Etablissements de l'enseignement agricole formés

Auvergne Rhône Alpes

Durdac-Larequille (LPA de Montluçon-Larequille)
Rochefort-Montagne (LPA)
Sainte-Florine (CFA régional des MFR - 2 formations)
Saint-Flour (MFR)
Saint-Sorlin-en-Bugey (LPEA St-Sorlin)
Yssingeaux (LEAP Eugénie Joubert)
La-Tour-du-Pin (Lycée Horticole et animalier)
Limonest (LEAP Sandar La Salle)
Misérieux (EPLEFPA de Cibeins)
Nantua (Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain)
Précieux (LEA Campus Agronova)
Voiron (Lycée La Martellière)

Bourgogne Franche comté

Etang sur Arroux (LPA du Velet)

Centre Val de Loire

Amboise (LPA Amboise)
Châteauneuf en Thymerais (Collège La Pajotterie)

Grand Est

Avize (Lycée Viticole)
Bar le Duc (Lycée agricole Vilmorin)

Hauts de France

Dunkerque (LPA Dunkerque)

Ile de France

Montreuil (Lycée Jeanne Baret)

Aquitaine

Blanquefort (Lycée agro-viticole)
Coulounieix-Chamiers (LEGTA de La Peyrouse - 2 formations)
Monbazillac (LEGTA de Bergerac - 2 formations)
Nérac (Lycée Armand Fallière)
Oeyreluy (Lycée agricole Hector Serres)
Oloron-Sainte-Marie (Lycée des Métiers de la Montagne)
Sabres (Lycée Agricole et Forestier Roger Duroure)
Sainte-Livrade-sur-Lot (Lycée Etienne Restat)
Tonneins (Lycée Fazanis)
Ahun (Lycée agricole d'Ahun - 2 formations)
Limoges (LEGTA de Magnac-Laval)
Naves (Lycée Edgard Pisani)
Neuic (EPLEFPA de Haute- Corrèze)
Salles-de-Barbezieux (LPA Félix Gaillard)
Voutezac (Lycée agricole Brive Voutezac)
Bourcefranc-le-Chapus (Lycée de la mer et du littoral)
Melle (LEGTA Jacques Bujault)
Montmorillon (LPA Jean Marie Bouloux)
Saintes (EPLEFPA G. Desclaude)
Saintes (Lycée horticole Le Petit Chadignac)
Saint-Germain-de-Lusignan (Lycée agricole Le Renaudin – Jonzac)

Occitanie

Capestang (LEAP Les Buissonnets)
Carcassonne (LEGTA Charlemagne)
Céret (Lycée Beau Soleil)
Marvejols (LEAP Terre Nouvelle)

Narbonne (Lycée Martin Luther King)
Perpignan-Théza (LEGTA Frederico Garcia Lorca)
Pézenas (LPA La Condamine)
Pézenas (LEAP Bonne Terre)
Rivesaltes (LPA Claude Simon)
Beaumont-de-Lomagne (LEAP Lestonnac)
Cahors (LPA de Montat)
Moissac (Lycée Professionnel Agricole et Horticole)
Montastruc-la-Conseillère (Lycée L'Oustal)
Monteils (Lycée Institut Privé François Marty)
Ondes (LEGTA de Ondes)
Tarbes (LPA Tarbes)

Pays de Loire

Château-Gontier (LPA Haut Anjou)
Montreuil Bellay (Lycée Agricole)

Provence Alpes Côte d'azur

Avignon (Lycée Pétrarque)
Carpentras (Lycée Louis Giraud)
Gap (Lycée Les Emeyères)
Gardanne (Lycée Aix-Valabre)
Le Chaffaut (LEGTA Digne Carmejane – 2 formations)
Marseille (Lycée des Calanques)
Orange (Lycée viticole d'Orange)



**Pour toute information,
contactez :**

eric.lfsm@gmail.com

paulomiranda73@gmail.com

00:00:24

00:02:12

